

## À LOUER

# ATELIER DE TRANSFORMATION ET BUREAUX BATIMENT F7 – 642 M<sup>2</sup> Secteur Produits laitiers et avicoles



### LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLACEMENT

Atelier de transformation situé au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment F7 d'une surface de 518 m<sup>2</sup> comprenant 124 m<sup>2</sup> de bureaux. L'ensemble des travaux d'aménagement est à la charge exclusive du candidat.

Localisation et secteur : Idéalement situé au cœur du secteur des produits laitiers et avicoles proche de l'avenue de la Gastronomie.

Venez découvrir  
votre future  
adresse !



## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Bâtiment** : F7
  - **ESI** : 01/F7/01/A/008, 01/F7/01/B/008
  - **Surfaces** : 642m<sup>2</sup> dont un atelier de transformation de 518 m<sup>2</sup> situé au 1er étage du bâtiment F7 + 124 m<sup>2</sup> de bureaux.
  - **Disponibilité du bien** : Immédiate, sous réserve de validation du dossier de candidature par la SEMMARIS en Comité des Affectations.
  - **Descriptif technique** :
    - Emplacements livrés bruts et en l'état, Les travaux d'aménagement y compris la mise sous froid seront à la charge exclusive du candidat sous réserve de la validation de son dossier de demande d'autorisation travaux.
- Le local est situé au 1er étage du bâtiment et est accessible par une rampe VUL. La cellule dispose de 3 quais privatifs.
- Local à usage de préparation de commande, stockage et livraison de tous produits alimentaires frais
  - Non divisible et non extensible en surface

**Demandez à visiter ce bien ! 06 48 43 25 08**

## LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

**Type de contrat** : Traité de concession valable jusqu'au 31 décembre 2049.

	REDEVANCES (€HT/M <sup>2</sup> /AN)	CHARGES (€HT/M <sup>2</sup> /AN)	DEPOT DE GARANTIE TOTAL	DPA (€ TTC)
ENTREPOT	164,54€	50,05 €	39 949 €	223 551,94 €
BUREAUX	129,29€	48,17 €		

- Tarifs applicables en 2026 selon arrêté préfectoral N°2025-05141 du 19 décembre 2025
  - Sécurité Générale du marché : 2% facture mensuelle
  - Cotisation au centre médico-social de Rungis : 71 € HT/an/salarié.
  - Redevance digitale : 70€ HT/mois
  - Participation à la RSE et à la transition écologique : 1.85HT/m<sup>2</sup>/an sur toutes les surfaces dont le CONCESSIONNAIRE bénéficie.



**DOSSIER DE CANDIDATURE  
À ADRESSER AVANT  
LE 29/05/2026 à 16H00**



**Pièces administratives :**

- **La carte d'identité du représentant légal de la société candidate**
- **Extrait K-BIS de moins de trois mois**
- **Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation**
- **Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles**
- **Dernier bilan comptable de la société**

**Pièces liées au projet :**

- **Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné accompagnée d'une présentation du projet d'occupation (2 pages maximum)**
- **Une présentation de l'entreprise et de son activité (10 pages maximum)**

En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.



## LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

Critères	Pondération
La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN.	<b>50%</b>
Solidité et garantie financière	<b>30%</b>
RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage alimentaire, logistique urbaine propre, innovation, etc.	<b>20%</b>

## LA PROCEDURE

**ETAPE 1 – J + 0 :** Mise en ligne de l'annonce sur [www.rungisinternational.com](http://www.rungisinternational.com) par la SEMMARIS.

**ETAPE 2 – Entre J + 0 et J + 29 :** Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.

**ETAPE 3 – Jusqu'à J + 30 :** L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMARIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

Tout dossier transmis hors délai, c'est-à-dire au-delà de 30 jours après la mise en ligne de l'annonce, sera rejeté par la SEMMARIS.

### RELATION CLIENTÈLE

#### EMMANUEL JACQ

Direction commerciale

[emmanuel.jacq@semmaris.fr](mailto:emmanuel.jacq@semmaris.fr)

+33 1 41 80 88 93 - +33 6 48 43 25 08



### SUPPORT TECHNIQUE

#### KATIA VILLAR

Responsable administrative en charge de la gestion locative

[emplacement.commercial@semmaris.fr](mailto:emplacement.commercial@semmaris.fr)

